

SÉANCE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 1^{ER} FÉVRIER 2011

N° 1 – 11 / 2011 : MERCURE – ADHÉSION 2010 - 2011

Pilote : Développement Économique

Autres services concernés par le présent rapport : Direction Générale des Services
Finances et Budget

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

La Communauté d'Agglomération a été sollicitée pour renouveler son adhésion à l'Association Mercure, qui fédère, au niveau du Tarn, les organismes d'enseignement supérieur, de recherche, de transfert de technologie et de développement économique suivants:

- Les lycées Rascol (Albi), Fonlabour (Albi), Jaurès (Carmaux), La Borde Basse (Castres), Sout (Mazamet)
- Le Centre Universitaire J.F. Champollion (CUFR)
- l'École des Mines d'Albi Carmaux(EMAC)
- l'IUT de chimie de Castres
- Le CRITT Automatisation (Albi), Agropoint (Albi),le CIRTES (Carmaux), l'Institut Technique du Vin (ITV – L'Isle sur Tarn)
- Les plateformes technologiques des lycées Rascol et Fonlabour (Albi)
- Le laboratoire départemental d'hygiène (Albi),
- L'Institut National de Recherche Agronomique (INRA Blaye les Mines)
- Le laboratoire de l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres
- La Chambre de Commerce et d'industrie du Tarn
- l'Agence de développement Economique du Conseil Général du Tarn, Agate
- la technopole de Castres-Mazamet
- La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Le groupe Mercure a pour objectif la promotion du territoire et la mise en synergie des acteurs tarnais au profit de l'innovation et de l'attractivité du territoire. Elle œuvre au travers de la conduite de réflexions et du développement d'initiatives dans les domaines de la formation supérieure, scientifique et technique, du transfert de technologie et de la création d'activités.

L'association a notamment participé :

- aux réflexions sur le projet de Technopole,
- aux travaux du pôle AgriMIP Innovation,
- à l'émergence du projet Inntegra,
- au montage et à l'animation de journées thématiques telles celles qui se sont tenues en novembre 2010 au Lycée Rascol sur le thème « de l'invention à l'innovation » ...

Elle a également organisé la 2^{ème} édition du Trophée Tarn Inno'Jeunes.

Via les actions précitées, l'association contribue ainsi à l'animation du territoire et à l'émergence d'initiatives fédératrices et structurantes en matière de transfert de technologie et de développement économique pour l'Albigeois et le Tarn.

Pour la période 2010-2011, le montant de l'adhésion est fixé à 150 €.

C'est pourquoi je vous propose d'approuver l'adhésion au titre de l'année académique 2010-2011.

Le Conseil de Communauté Agglomération de l'Albigeois

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'intérêt pour le développement économique de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois de favoriser une telle initiative.

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

↪ **APPROUVE** l'adhésion au Groupe Mercure pour l'année académique 2010-2011.

↪ **DIT QUE** les crédits nécessaires au règlement de la cotisation fixée à 150 € sont prévus au budget général.

↪ **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder à la signature de tout acte y afférent et à accomplir toutes les formalités nécessaires pour cette opération.

Pour extrait conforme,
Fait le 1^{er} Février 2011

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE